

DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR

Téléphone : 02 37 31 81 01

Courriel : mairie@aunay-sous-auneau.fr**Arrêté n° 20/2024 – Nomenclature n° 6-1.****Objet** : Arrêté portant autorisation d'occuper l'espace public du Four à Chaux à l'occasion d'une fête familiale le 15 et 16/06/2024.

Le maire de la commune d'Aunay-sous-Auneau,
Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2212-2 ;
Vu le code général de la propriété des personnes publiques, et notamment ses articles L.2122-1 et L.2125-1 ;
Vu la demande en date du 12/06/2024 par laquelle M. Jean-François RUELLOU RABET sollicite l'autorisation d'occuper l'espace public du Four à Chaux en vue d'y organiser une fête familiale.

ARRETE**Article 1er**

M.RUELLOU RABET est autorisé à occuper l'espace public du Four à Chaux en vue d'y organiser une fête familiale.

Article 2

La présente autorisation est accordée du 15/06/2024 à 10h00 au 16/06/2024 à 6h00.

Article 3

Dans le cadre de cette occupation, le permissionnaire s'engage à ne pas troubler la tranquillité publique en cas de diffusion de musique.

Article 4

Le permissionnaire veillera à conserver le domaine public en parfait état de propreté pendant toute la durée de l'occupation.
En cas de dégradation ou de salissure, la commune d'Aunay-sous-Auneau fera procéder aux travaux de remise en état des lieux aux frais exclusifs du permissionnaire.

Article 5

La présente autorisation est accordée à titre précaire et est révoquée à tout moment, sans indemnité, en cas de non-respect par le permissionnaire des obligations susvisées ou pour toute autre raison d'intérêt général.

Article 6 : Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté :

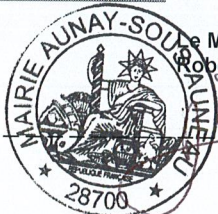
- Monsieur le Maire de la commune d'Aunay-sous-Auneau.
- Monsieur le Responsable des Services Municipaux.
- La Gendarmerie d'Auneau.
- Le SDIS
- M. Jean-François RUELLOU RABET.

Fait à Aunay-sous-Auneau, le 13/06/2024

Le Maire,
Robert DARIEN

Certifié exécutoire compte tenu de :

- La transmission à la Préfecture le :
- La notification le : 13/06/2024
- L'affichage en Mairie le : 13/06/2024
- La mise en ligne sur le site internet : www.aunay-sous-auneau.fr le 13/06/2024

Le Maire,
Robert DARIEN